



LA POSTE

PHILAPOSTE

Communiqué de presse

Juillet 2021

## LE CONSEIL DE L'EUROPE DÉFEND LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, La Poste émet un timbre de service pour affranchir les courriers au départ du Conseil de l'Europe.



Réf. : 11 21 350

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Le Conseil de l'Europe réunit 47 pays européens, dont l'objectif est de faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit en Europe.

### Le Conseil de l'Europe défend la liberté d'expression

« 1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations. »

Article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme

La liberté d'expression est un droit fondamental précieux pour chacun et indispensable à toute société démocratique.

Elle est garantie par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). En complément à la CEDH, le Conseil de l'Europe a élaboré un ensemble de normes portant sur différents aspects du droit à la liberté d'expression tels que la liberté des médias, l'accès à l'information, la lutte contre le discours de haine, la liberté d'internet.

Une plateforme en ligne a également été créée pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

Le développement d'internet a eu un impact considérable sur la liberté d'expression et l'accès à l'information. Il a soulevé la question de l'équilibre à trouver, afin que ce droit n'entre pas en conflit avec d'autres droits tels que la protection de la vie privée ou l'interdiction de la discrimination. La Cour européenne des droits de l'homme, par sa jurisprudence abondante dans ce domaine, s'est attachée à définir les limites de la liberté d'expression en ligne en veillant à maintenir un équilibre entre les différents droits protégés par la Convention.

L'illustration de ce document est l'œuvre de l'artiste cubain Angel Boligán Corbo. Elle a été présentée lors du Forum mondial de la démocratie 2019 dans le cadre de l'exposition « Cartooning for Peace ».

© La Poste – Conseil de l'Europe - Tous droits réservés

---

### *Les infos techniques*

**Illustration : Angel BOLIGÁN CORBO**

**Mise en page :** Bruno GHIRINGHELLI

**Impression :** numérique

**Format du timbre :** 30 x 40,85mm

**Présentation :** 15 timbres à la feuille

**Tirage :** 300 000 exemplaires

**Valeur faciale :** 1,50 € International

**Conception graphique timbre à date :** Bruno GHIRINGHELLI

**Mentions obligatoires :** Mise en page Bruno GHIRINGHELLI d'après une œuvre d'Angel BOLIGÁN CORBO.

---

### *Les infos pratiques*

**Le timbre sera vendu en avant-première le jeudi 30 septembre à :**

▪ **STRASBOURG (67)**

**Conseil de l'Europe, de 10H à 13H et de 14H à 17H, avenue de L'Europe, 67000 STRASBOURG.**

▪ **PARIS (75)**

**Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.**  
(Pas d'oblitération).

*Retrouvez ces informations et leur actualisation au regard du contexte sanitaire sur : [www.lecarredence.fr](http://www.lecarredence.fr), le site de référence de l'actualité philatélique.*

**À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021**, il sera vendu dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail [sav-phila.philaposte@laposte.fr](mailto:sav-phila.philaposte@laposte.fr) et sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique)

---

*Contacts Presse Philaposte*



**Maryline GUILLET**

[maryline.guilet@laposte.fr](mailto:maryline.guilet@laposte.fr)

Tél. 06 32 77 39 65

**Ségoène GODELUCK**

[segolene.godeluck@laposte.fr](mailto:segolene.godeluck@laposte.fr)

Tél. 06 50 10 93 63

### **À propos de Philaposte**

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du Groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

#### **Chiffres clefs :**

- 4 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac.
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes....)

**Des timbres pour tous les usages**

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

### Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

### Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

### Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

### Les Collecteurs de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux évènements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

### Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

### Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.